

Douzième session de l'Assemblée des États Parties

Session plénière sur les victimes et les communautés affectées

Profil des participants à la table ronde

M. David Donat-Cattin (doctorat)

Monsieur Donat-Cattin, actuellement Secrétaire général désigné des Parlementaires pour une action globale (PAG), a travaillé ces treize dernières années dans le but de promouvoir l'universalité et l'efficacité du Statut de Rome de la Cour pénale internationale dans plus de cent pays, dans le cadre du Programme de droit international et de droits de l'homme du PAG/campagne CPI. Ses écrits sur le droit pénal international sont cités dans des publications savantes bien connues. Depuis mai 2012, il est « professeur adjoint » de droit international au Centre des affaires mondiales de l'université de New York.

M^{me} Fiona Mckay

Madame Mckay, avocate anglaise, est responsable de la Section de la participation et de l'indemnisation des victimes au sein du Greffe de la Cour pénale internationale depuis août 2004. Cette Section fournit une assistance aux victimes de crimes relevant de la compétence de la Cour dans le but de faciliter leur participation aux procédures et de les aider dans l'exercice de leurs droits à demander réparation.

M. Motoo Noguchi¹

Monsieur Motoo Noguchi est président du conseil d'administration du Fonds au profit des victimes. Il a été membre de la Chambre à la Cour suprême aux Chambres extraordinaires des cours de justice du Cambodge (CECC) depuis sa mise en place jusqu'à juillet 2012. Il est actuellement directeur du Département de la coopération internationale à l'Institut de recherche et de formation du ministère de la Justice, parallèlement conseiller au ministère des Affaires étrangères sur les questions de justice pénale internationale. Depuis 1985, il a occupé différents postes au Japon et à l'étranger, notamment la fonction de procureur, de conseiller à la Banque asiatique du développement, professeur à l'Institut des Nations-Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI), et professeur invité à l'université de Tokyo.

M. Fidel Luvengika Nsita

Monsieur Nsita est avocat du barreau de Bruxelles depuis 1992 et membre actif d'*Avocats sans frontières* (ASF) depuis 1998. Il a commencé à travailler pour l'Assemblée des États Parties en tant qu'avocat, en plaçant dans des affaires de génocide au Rwanda et dans des affaires impliquant des massacres inter-ethniques au Burundi. Il est ensuite devenu chef de mission pour l'Assemblée des États Parties, d'abord au Rwanda (4 ans), ensuite au Burundi (5 ans) et dernièrement en République démocratique centrafricaine (4 mois). Depuis 2009, il représente le groupe des principales victimes (356) dans l'affaire *Le Procureur c. M. Ngudjolo Chui et G. Katanga* devant la Cour pénale internationale.

M. François Roux²

Monsieur Roux est le chef du Bureau de la défense au Tribunal spécial pour le Liban. Depuis 1999, il a représenté plusieurs suspects et accusés devant différentes juridictions pénales internationales, notamment le Tribunal pénal international pour le Rwanda, la Cour pénale internationale et la Chambre extraordinaire de la cour de justice du Cambodge. Il est intervenu dans différentes affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg et devant le Comité des droits de l'homme des Nations-Unies à Genève.

M^{me} Mariana Goetz³

Madame Goetz est directrice adjointe et directrice de programmes au REDRESS. Après avoir fait campagne pour la création de la Cour pénale internationale et apporté son aide au gouvernement du Sénégal lors de la conférence de Rome, en 1998, pour la création de la Cour pénale internationale, elle a travaillé pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda et, plus tard, à la Cour spéciale pour la Sierra Leone où elle occupa les fonctions de conseiller juridique du Greffe. Elle a rejoint le REDRESS en 2006, en tant que conseiller CPI et pour les questions de justice en période post-confliktuelle, et est devenue sa directrice adjointe et sa directrice de programmes en 2012.

¹. Sources: <http://www.trustfundforvictims.org/board-directors> et <http://www.eccc.gov.kh/en/judicial-person/scc/mr-motoo-noguchi>

². Source : <http://www.stl-tsl.org/fr/about-the-stl/key-characters/head-of-defence-office-francois-roux>.

³. Source : <http://www.redress.org/the-redress-team/the-redress-team>.